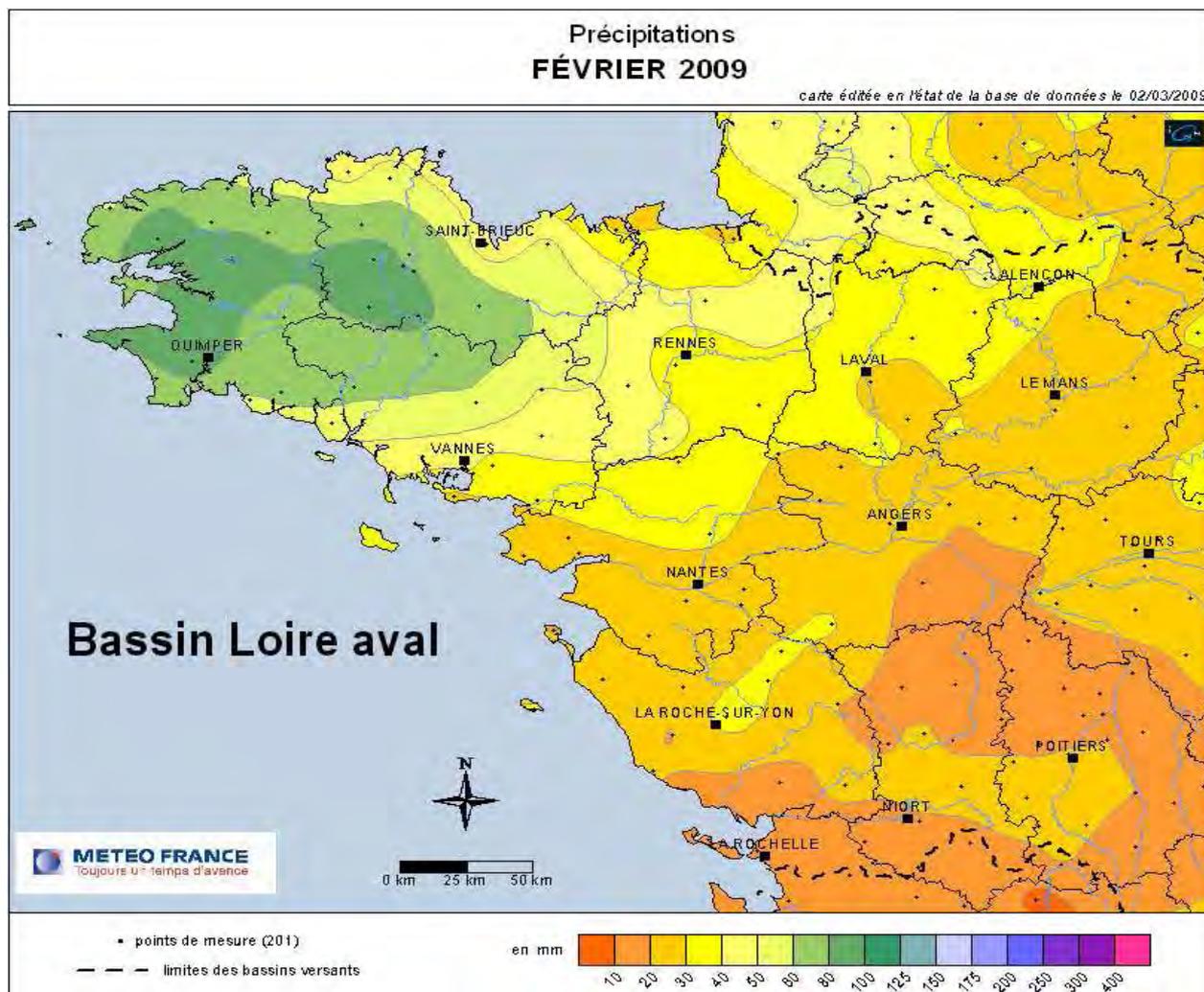


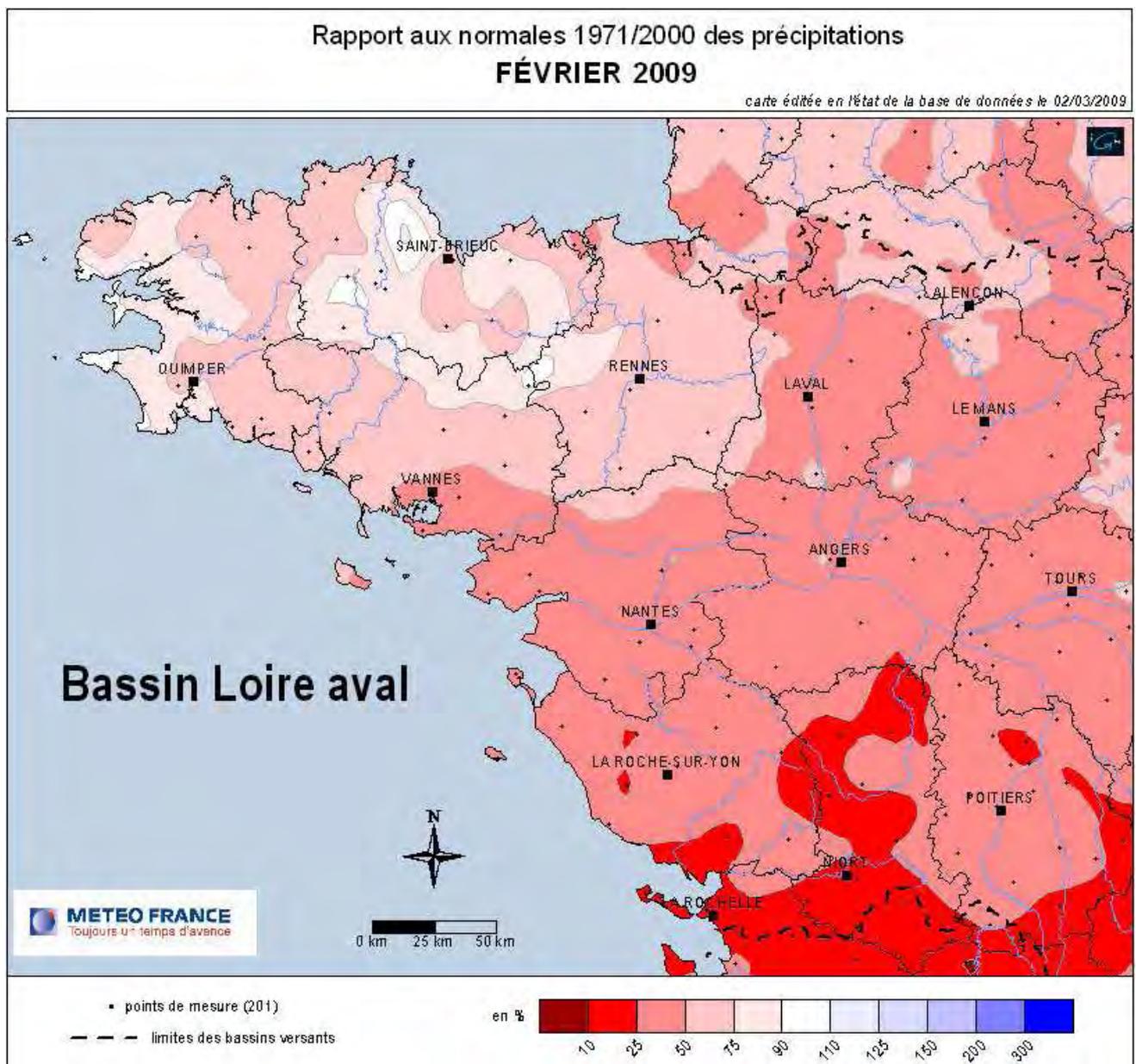
Bulletin de Situation Hydrologique Région Pays de la Loire février 2009

1- Pluviométrie

La première décade est peu pluvieuse à l'exception du 9 (tempête), plus quelques autres jours sur le nord de la région. Quelques chutes de neige sont observées en début de mois; quelques cm qui tiennent au sol quelques jours sur l'est de la région et le nord Bretagne. Les pluies sont quasiment absentes après le 10, qui marque l'arrivée de conditions anticycloniques.

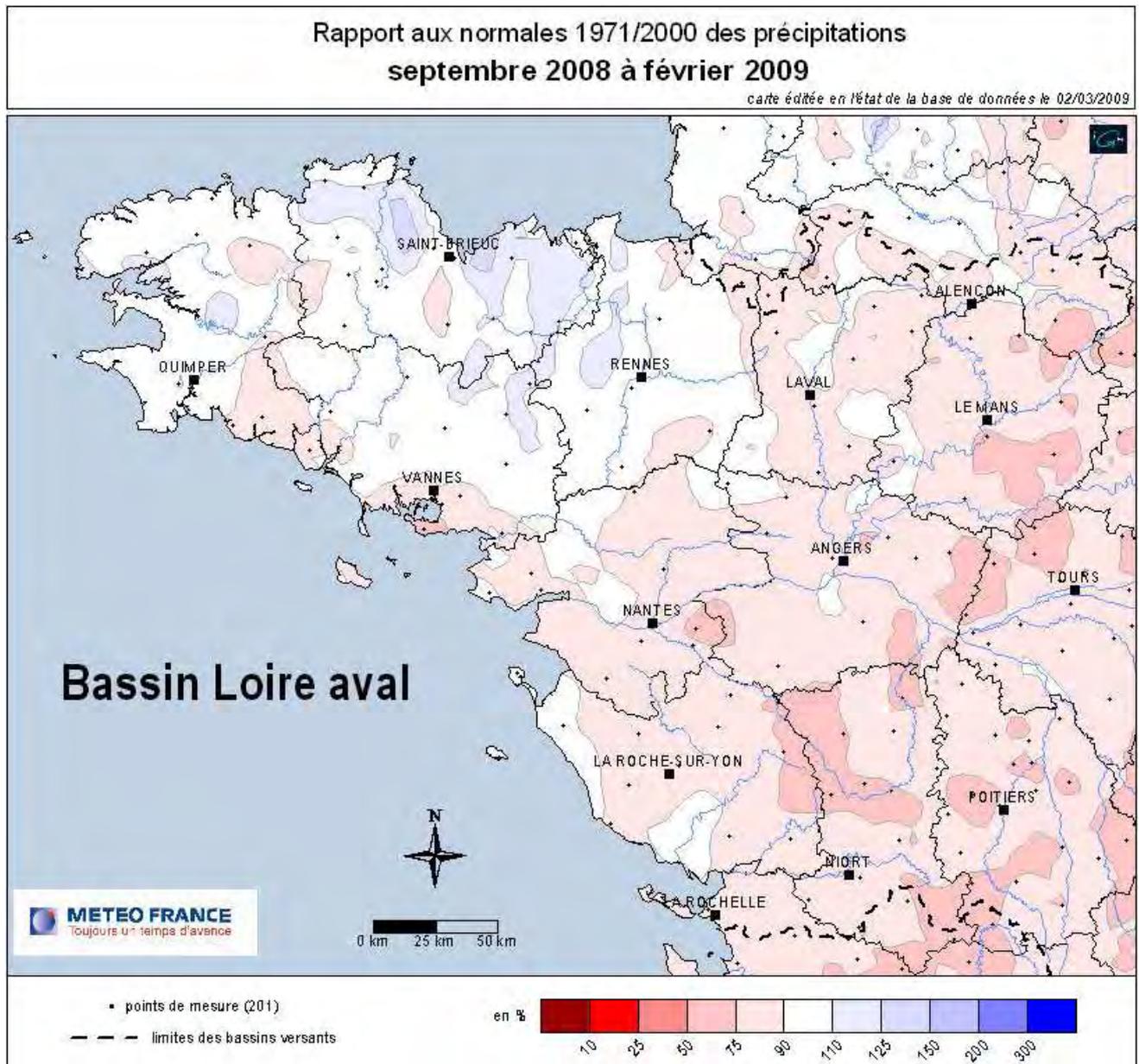


Rapport aux normales :



Entre 30 et 40 mm du pays nantais au Haut-Maine mais la pluviométrie diminue vers les limites est de la région, seulement 20 à 30 mm recueillis du bocage vendéen à la vallée de la Sarthe. Le déficit est élevé et assez uniforme, de 50 à 75 %.

Situation depuis septembre 2008 :



Le déficit s'était atténué le mois dernier mais cette fois il repart à la hausse, les zones 'normales' sont très réduites, Marais Breton et Poitevin, et un déficit minimum de 10 à 25 % se généralise ; des 'îlots' à plus de 25 % apparaissent.

2 – Situation des cours d'eau de la région Pays de la Loire



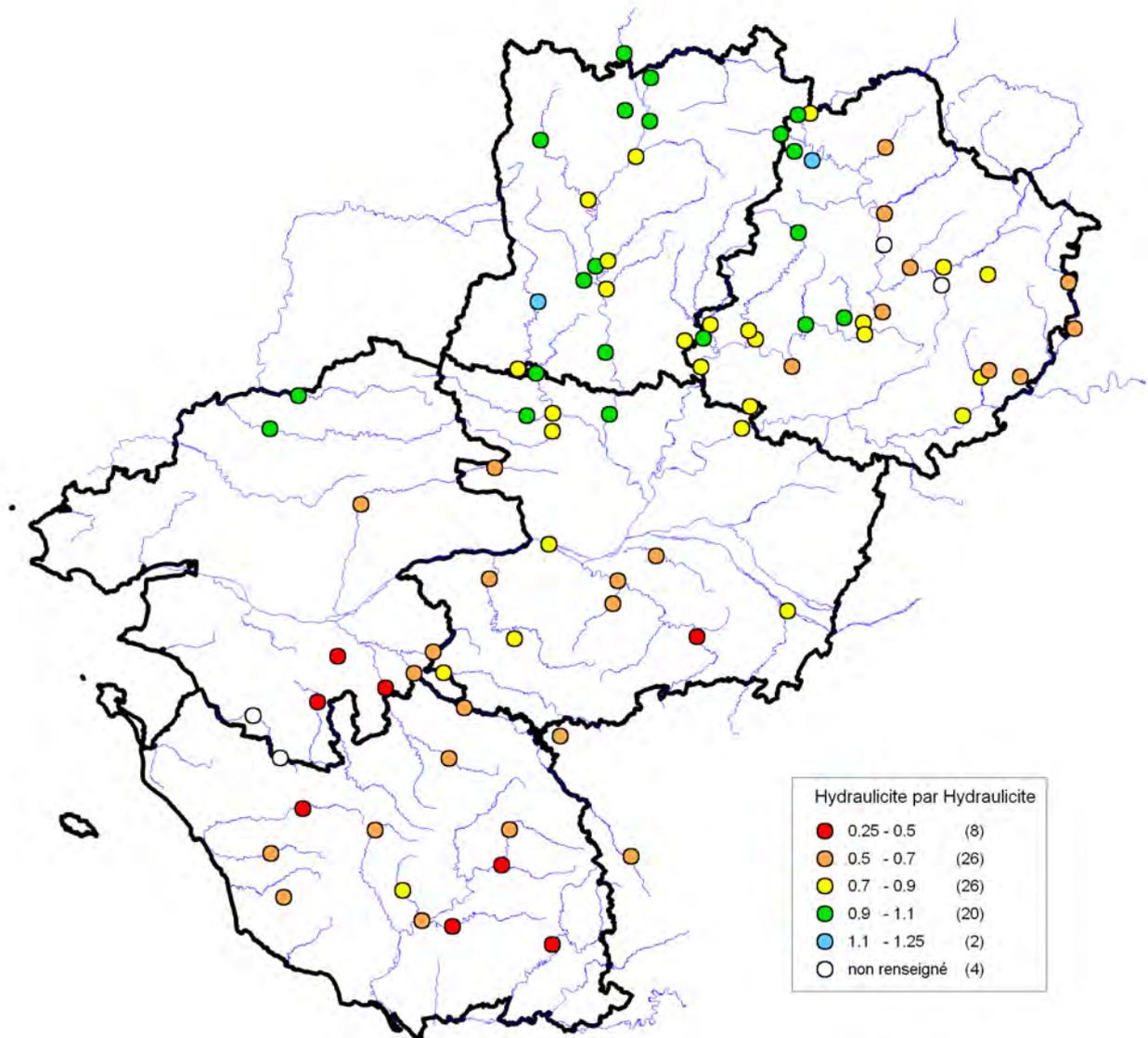
Globalement ce mois-ci :

-Par départements :

Déficit général sur la région, très accentué sur les trois départements du sud, un peu moins prononcé sur la Mayenne et la Sarthe.

-Par bassins versants :

Les moyennes sont partout déficitaires comprises entre - 5% et - 50 %. Les moyennes des bassins de la Vendée et du bassin de Grand-Lieu atteignent respectivement - 58 % et - 65 % .



Détail par grandes unités hydrographiques et par station

Bassin de la Villaine					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>Rapport à Moy. en %</i>	
Chère (La)	DERVAL	1986	0.94	- 6	Moy. Bassin %
Don (Le)	GUEMENE-PENFAO	1983	0.94	- 6	- 6

Bassin de l'Erdre					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Erdre (L')	CANDE	1968	0.62	- 38	Moy. Bassin %
Erdre (L')	NORT SUR ERDRE	1967	0.66	- 34	- 36

Bassin de la Loire					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Loire (La)	SAUMUR		0.85	- 15	Moy. Bassin %
Loire (La)	MONTJEAN	1842	0.88	- 12	- 14

Bassin de la Sarthe					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Sarthe (La)	SAINT CENERI LE GEREI	1977	0.86	- 14	
Ornette (L')	SAINT PIERRE DES NIDS	1992	0.91	- 9	
Merdereau (Le)	SAINT PAUL LE GAULTIER	1984	0.96	- 4	
Vaudelle (La)	SAINT G. LE GAULTIER	1992	1.02	+ 2	
Orthe (L')	DOUILLET	1995	1.18	+ 18	
Bienne (La)	THOIRE SOUS CONTENSOR	1991	0.67	- 33	
Orne Saon. (L')	MONTBIZOT	1967	0.57	- 43	
Sarthe (La)	NEUVILLE SUR SARTHE	1972		non renseignée	
Tortue (La)	ST MICH. DE CHAVAINES	1989	0.87	- 13	
Huisne (L')	MONTFORT LE GENOIS	1983	0.8	- 20	
Narais (Le)	SAINT MARS LA BRIERE	1983		non renseignée	
Vive Par. (La)	YVRE L'EVEQUE	1983	0.69	- 31	
Sarthe (La)	SPAY	1952	0.8	- 20	
Roule-crot. (Le)	ARNAGE	1993	0.62	- 38	
Rhonne (Le)	GUECELARD	1988	0.86	- 14	
Orne Ch.. (L')	VOIVRES LES LE MANS	1984	0.92	- 8	
Gée (La)	FERCE	1984	1.03	+ 3	
Vezeanne (La)	MALICORNE SUR SARTHE	1992	0.62	- 38	
Deux-fds (Les)	AVOISE	1992	0.8	- 20	
Berdin (Le)	TENNIE	1982	0.95	- 5	
Vègre (La)	ASNIERES SUR VEGRE	1980	0.84	- 16	
Erve (L')	AUVERS LE HAMON	1972	0.8	- 20	
Vaige (La)	BOUESSAY	1980	0.92	- 8	
Taude (La)	SAINT BRICE	1981	0.83	- 17	Moy. Bassin %
Sarthe (La)	SAINT DENIS D'ANJOU	1969	0.83	- 17	- 16

Bassin du Loir					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Braye (La)	VALENNES	1968	0.5	- 50	
Braye (La)	SARGE	1990	0.61	- 39	
Tusson (Le)	LA CHAPELL GAUGAIN	1994	0.61	- 39	
Veuve (La)	SAINT PIERRE DU LOROUER	1982	0.71	- 29	
Etangsort (L')	COURDEMANCHE	1994	0.58	- 42	
Loir (Le)	FLEE	1990	0.82	- 18	
Loir (Le)	DURTAL	1960	0.72	- 28	Moy. Bassin %
Argance (L')	CHAPELLE D'ALIGNÉ	1992	0.88	- 12	- 32

Bassin de la Mayenne					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Mayenne (La)	AMBRIERES LES VALLEES	1992	0.97	- 3	
Varenne (La)	SAINT FRAIMBAULT	1992	0.97	- 3	
Colmont (La)	OISSEAU	1991	1.03	+ 3	
Mayenne (La)	SAINT FRAIMBAULT DE PRIERES	1969	1.02	+ 2	
Aron (L')	MOULAY	1973	0.77	- 23	
Ernée (L')	ERNEE	1989	1.03	+ 3	
Ernée (L')	ANDOUILLE	1968	0.89	- 11	
Mayenne (La)	L'HUISSERIE	1969	1.01	+ 1	
Jouanne (La)	FORCE	1968	0.82	- 18	
Vicoïn (Le)	NUILLE SUR VICOIN	1973	0.93	- 7	
Ouette (L')	ENTRAMMES	1985	0.89	- 11	
Mayenne (La)	CHATEAU GONTIER	1969	0.95	- 5	
Mayenne (La)	CHAMBELLAY	1965	0.9	- 10	
Oudon (L')	COSSE LE VIVIN	1988	1.21	+ 21	
Oudon (L')	CHATELAIS	1972	1.01	+ 1	
Chéran (Le)	LA BOISSIERE	1972	0.76	- 24	
Verzée (La)	BOURG D'IRE	1990	0.94	- 6	
Argos (L')	SAINTE GEMMES D'ANDIGNE	1982	0.76	- 24	Moy. Bassin %
Oudon (L')	SEGRE	1994	0.82	- 18	- 7

non renseignée

<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Aubance (L')	SOULAINES / AUBANCE	1981	0.54	- 46	
Layon (Le)	SAINT GEORGES SUR LAYON	1967	0.36	- 64	
Hyrome (L')	SAINT LAMBERT DU LATTAY	1980	0.57	- 43	
Layon (Le)	SAINT LAMBERT DU LATTAY	1967	0.5	- 50	
Evre (L')	CHAPELLE ST FLORENT	1967	0.57	- 43	Moy. Bassin %
Beuvron (Le)	ANDREZE	1974	0.7	- 30	- 46

Bassin de la Sèvre					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Ouine (L')	LE BREUIL BERNARD	1995	0.59	- 41	
Ouin (L')	MAULEON	1970	0.53	- 47	
Sèvre Nant. (La)	TIFFAUGES	1967	0.51	- 49	
Moine (La)	SAINT CRESPIN SUR MOINE	1993	0.75	- 25	
Sèvre Nant. (La)	CLISSON	1993	0.6	- 40	
Sanguèze (La)	TILLIERES	1982	0.6	- 40	
Grde Maine (La)	SAINT FULGENT	1990	0.65	- 35	Moy. Bassin %
Maine (La)	REMOUILLE	1975	0.44	- 56	- 42

Bassin de Grand-Lieu					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Logne (La)	SAINT COLOMBAN	1981	0.36	- 64	Moy. Bassin %
Ognon (L')	LES SORINIERES	1964	0.35	- 65	- 65

Côtiers vendéens					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Falleron (Le)	FALLERON	1972		non renseignée	
Falleron (Le)	MACHECOUL	1992		non renseignée	
Vie (La)	LA CHAPELLE PALLUAU	1994	0.48	- 52	
Jaunay (Le)	LA CHAPELLE HERMIER	1979	0.58	- 42	Moy. Bassin %
Ciboule (La)	CHAPELLE ACHARD	1981	0.59	- 41	- 45

Bassin du Lay					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	
Grand Lay (Le)	SAINT PROUANT	1967	0.5	- 50	
Louing (Le)	CHANTONNAY	1967	0.49	- 51	
Smagne (La)	SAINTE PEXINE	1967	0.46	- 54	
Lay (Le)	MAREUIL SUR LAY-DISSAIS	1969	0.56	- 44	
Marillet (Le)	SAINT FLORENT DES BOIS	1984	0.7	- 30	Moy. Bassin %
Yon (L')	DOMPIERRE SUR YON	1982	0.65	- 35	- 44

Bassin de la Vendée					
<i>Cours d'eau</i>	<i>Station</i>	<i>Depuis</i>	<i>Hydraulicité</i>	<i>R. Moy. %</i>	Moy. Bassin %
Vendée (La)	PISSOTTE	1993	0.42	- 58	- 58

3 - Situation des nappes souterraines

3.1 Loire Atlantique

Nouvelles données dans un prochain bulletin

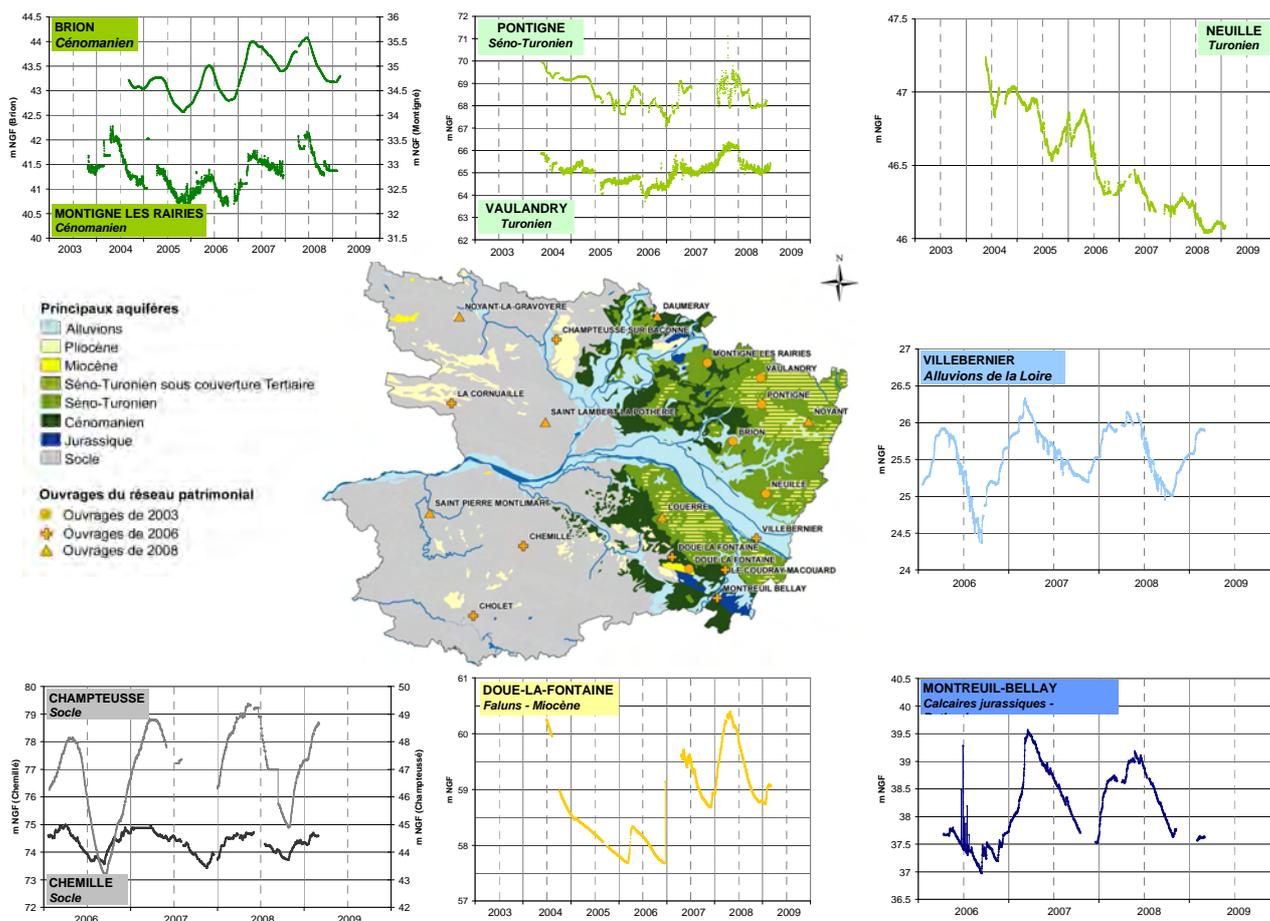
3.2 Maine et Loire

	<h2>Département du Maine-et-Loire</h2> <h3>Bulletin de situation piézométrique</h3> <h4>au 1^{er} mars 2009</h4>
--	--

Description du suivi

En 2008, le réseau de suivi piézométrique se compose de 20 ouvrages (6 entrés en service en 2004, 8 en janvier 2006, 6 en janvier 2008). Les 6 ouvrages mis en service en 2004 par le Brgm ont antérieurement été suivis par le Conseil général (de 1992 à 1999). Chaque ouvrage enregistre 2 mesures par jour. Les données piézométriques issues de ce réseau sont publiques et librement consultables sur le site ADES – Accès aux Données des Eaux Souterraines (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

Etat Actuel et Perspectives



Les nappes suivies présentent un comportement saisonnier avec une phase de recharge généralement de septembre à mars puis une phase de « vidange » à partir du mois d'avril.

La hausse saisonnière des niveaux observés s'est amorcée entre la fin octobre et le début décembre 2008 selon la réactivité des nappes suivies. Les niveaux les moins réactifs ont commencé une hausse en janvier 2009 (Nappe du Miocène à Doué-la-Fontaine, Nappe du Cénomanien à Brion).

Nantes, le 13/03/2009

La phase de recharge des nappes en cours se caractérise donc par un retard par rapport aux précédentes années de suivi. Par ailleurs, étant donné les conditions météorologiques assez peu pluvieuses, la hausse des niveaux observés est globalement plus lente (en particulier pour les nappes faiblement réactives). Par conséquent, pour les nappes les moins réactives (comme à Brion où le rôle de réservoir de la nappe suivie est plus net), les niveaux mesurés sont maintenant plus bas que ceux observés en 2007 et 2008 à la même période.

Dans les mois à venir, les conditions météorologiques détermineront l'évolution des niveaux (prolongation de la phase de recharge ou amorce de la phase de baisse).

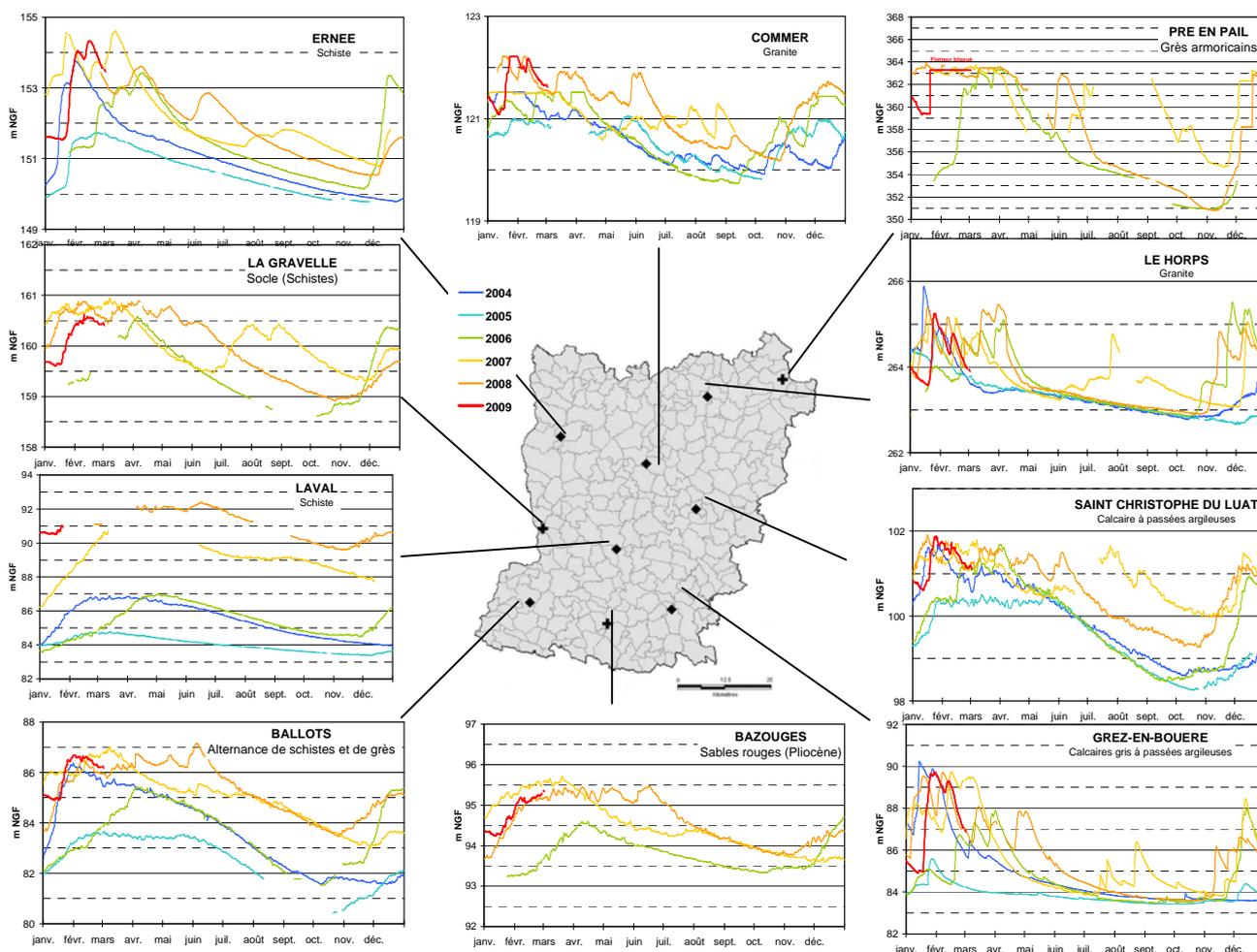
3.3 Mayenne

	<p>Département de la Mayenne</p> <p>Bulletin de situation piézométrique</p> <p>au 1^{er} mars 2009</p>	
--	---	---

Description du suivi

7 ouvrages de suivi piézométrique ont été mis en place fin 2003 par le Brgm en concertation avec le Conseil Général. 3 nouveaux piézomètres sont entrés en service le 24/01/06. Chaque ouvrage enregistre 2 mesures par jour. Les données piézométriques issues de ce réseau sont publiques et librement consultables sur le site ADES – Accès aux Données des Eaux Souterraines (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

Etat Actuel et Perspectives



Le suivi piézométrique initié en 2003 révèle un comportement saisonnier des nappes observées. Chaque année comprend une phase de recharge hivernale et une phase de baisse estivale (phase de vidange).

La hausse saisonnière des niveaux des nappes suivies s'est amorcée entre la fin octobre et le début décembre 2008. Après une phase de hausse jusqu'à mi-décembre, les niveaux se sont stabilisés avant de repartir à la hausse à partir de mi-janvier jusqu'à mi-février.

Etant donné les faibles précipitations enregistrées depuis mi-février, les niveaux sont actuellement stabilisés (nappes les moins réactives) ou en baisse.

Les niveaux actuellement observés sont du même ordre que ceux observés à la même période en 2007 et 2008. Dans les mois à venir, les conditions météorologiques détermineront l'évolution des niveaux (prolongation de la phase de recharge ou réelle amorce de la phase de baisse).

3.4 Sarthe

Données de Janvier 2009



SITUATION DES NAPPES SOUTERRAINES AU 06/01/2009

Après une année 2008 dans la moyenne pour la plupart des aquifères, l'automne a montré des pluies qui n'ont fait qu'amorcer un début de recharge. En effet le mois de décembre 2008 a été très sec et déficitaire. Aucune pluie efficace n'est ressentie depuis plusieurs semaines. La situation des nappes s'en trouve donc affectée. Si les mois de décembre et janvier sont souvent la meilleure période pour la recharge des nappes souterraines, il faudra attendre un retour de pluies en 2009.

Tertiaire : (bassin de Ligron) niveau moyen avec seulement une très légère recharge pour l'instant.

Turonien : la remontée amorcée en 2008 est ralentie pour l'instant faute de précipitations trop faibles !

Cénomannien : dans beaucoup de cas on reste dans la moyenne (plateau calaisien à Bouloire Sud Sarthe à Chenus) on passe légèrement en dessous des moyennes pour l'ouest du Département (Villaines sous Malicorne) ou la zone de la forêt de Bercé (centre - Sud) dans une zone qui va de Mansigné au Lude, les niveaux sont probablement assez bas (Mansigné et autres piézomètres non télétransmis à relever avant mars) .

Oxfordien captif : (Le Luart - vallée de l'Huisne) : après une année 2008 proche de la moyenne, un léger déficit de recharge se creuse en décembre, pluies efficaces absentes !

Bajo-Bathonien, partie libre (St Rémy du Val - Nord Sarthe ; St Pierre des Bois & Conlie - Ouest Sarthe) : le déficit de pluies efficaces en cette fin d'année 2008 occasionne un fort déficit de recharge, Quoiqu'en très légère remontée cette nappe reste actuellement en « basses-eaux » et cette situation devrait durer au moins encore quelques semaines vu le gel actuel et l'absence de précipitation significatives.

Partie captive (Coulans sur Gée - zone Ouest Le Mans) le niveau reste bas tout en étant au dessus des minima connus en fin d'année 2006)

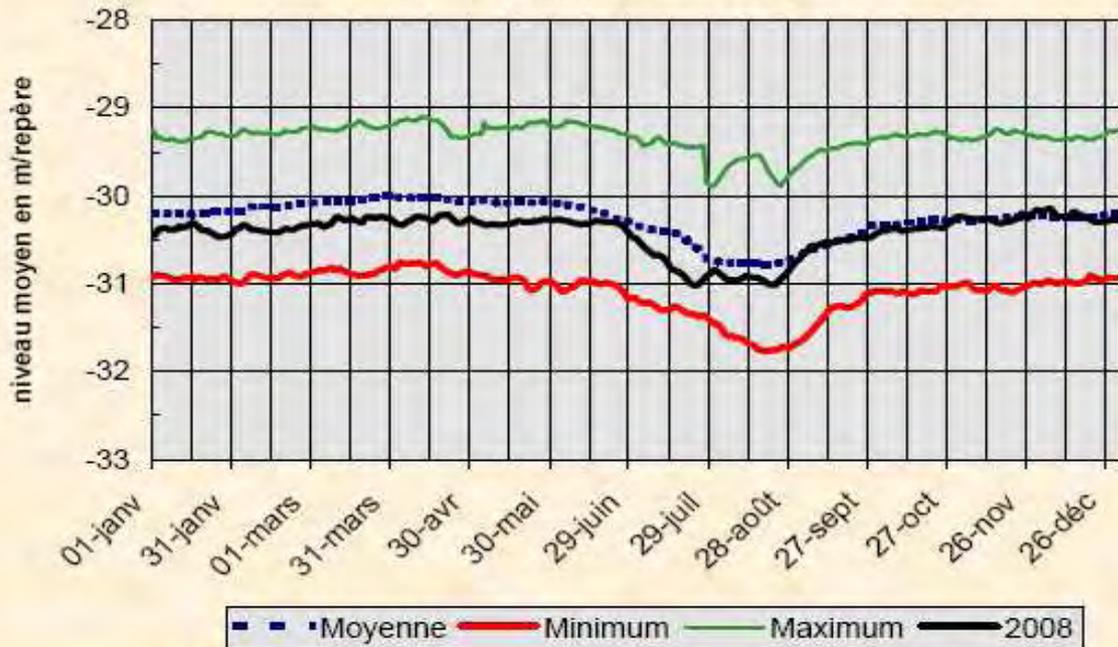
Les nappes aquifères en Sarthe se trouvent actuellement en situation stable à des niveaux moyens ou bas (de « basses eaux » pour les nappes libres). Dans l'attente de précipitations plus abondantes tout à fait possibles jusqu'en avril. La recharge n'est pour l'instant « qu'anecdotique ».

Conseil Général de la Sarthe
Service Environnement
Bureau de l'Eau

Nantes, le 13/03/2009

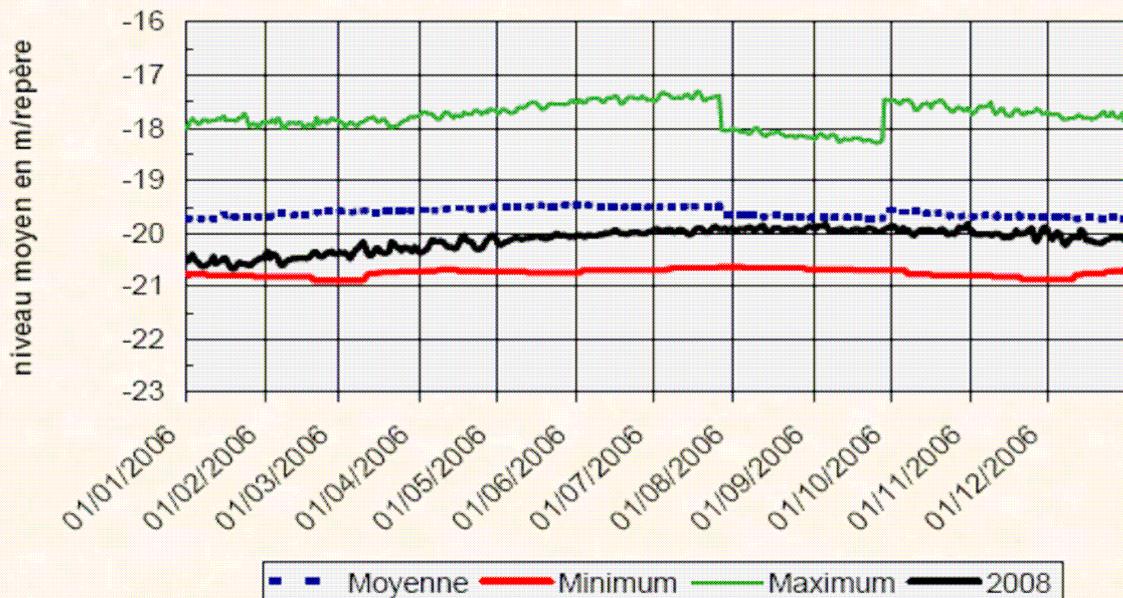
BOULOIRE - PZ.15 Cénomannien Bss : 0359 3x 0055

statistiques de 1993 à 2007



BOULOIRE - PZ.14 Séno-Turonien Bss : 0359 3x 0017

statistiques de 1994 à 2007



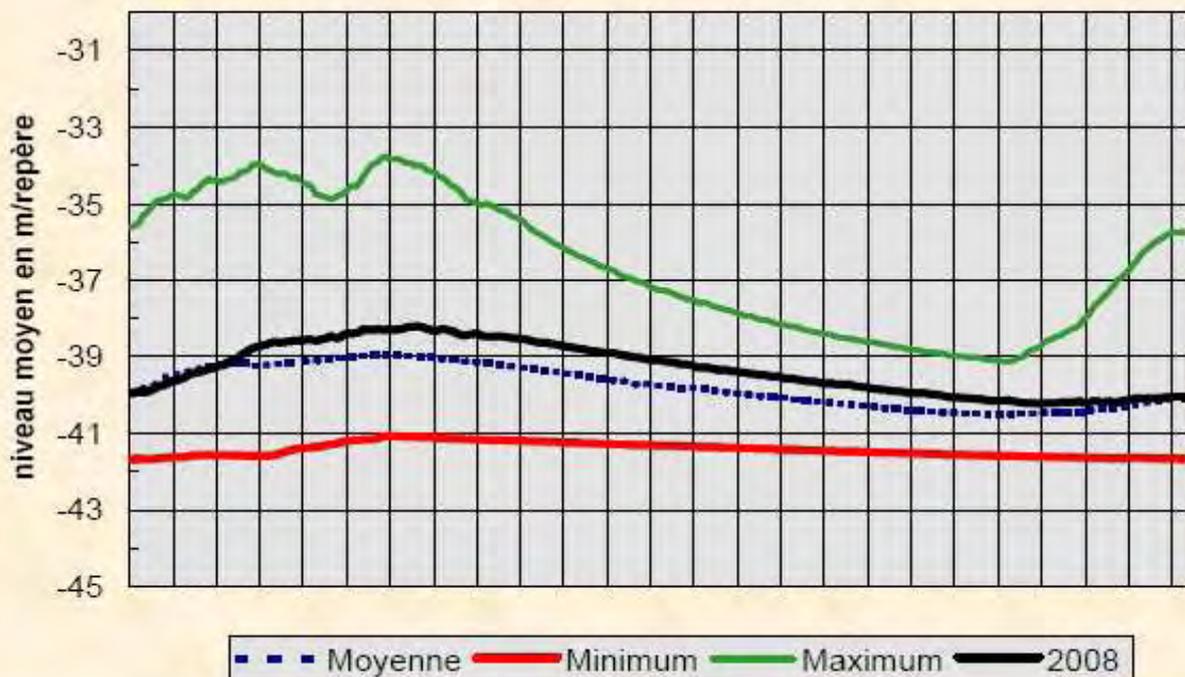
MANSIGNÉ - PZ.10 Cénomanién

statistiques de 1993 à 2007



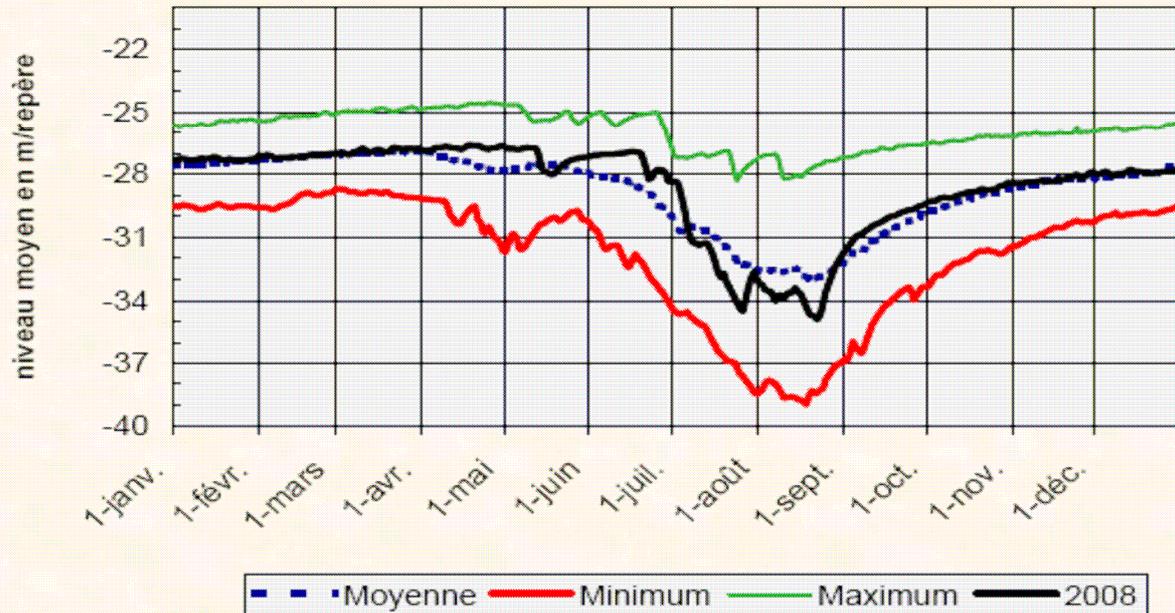
CONLIE - PZ. 23 Bajo-Bathonien

statistiques de 1995 à 2007



LE LUART - PZ.16 Oxfordien

statistiques de 1994 à 2007



3.5 Vendée

Source : Conseil général de Vendée
(<http://observatoire-eau.vendee.fr/bulletin/default.asp>)

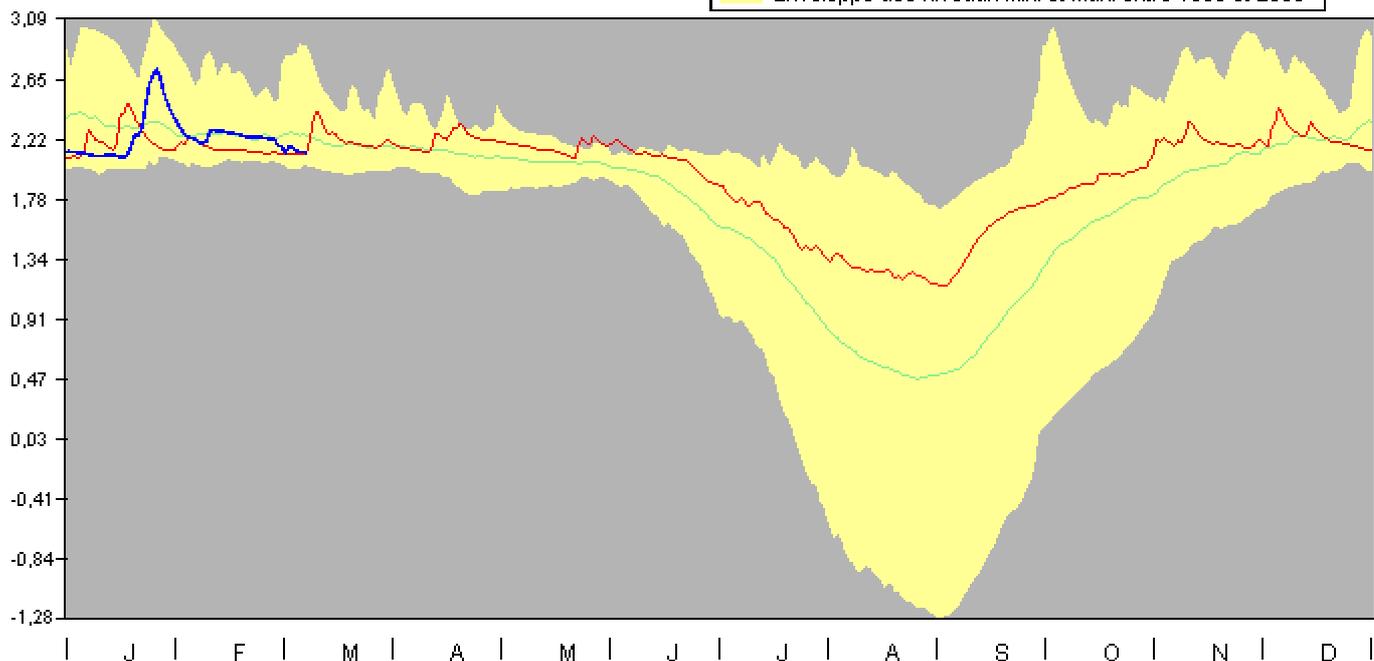
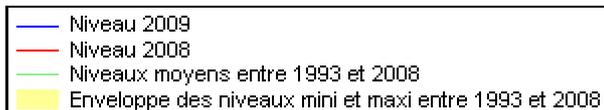


Suite aux faibles précipitations enregistrées au mois de février, on observe une diminution du niveau des nappes. Les courbes de cumul s'écartent des moyennes généralement observées à cette saison.

LE LANGON

nappe du Dogger

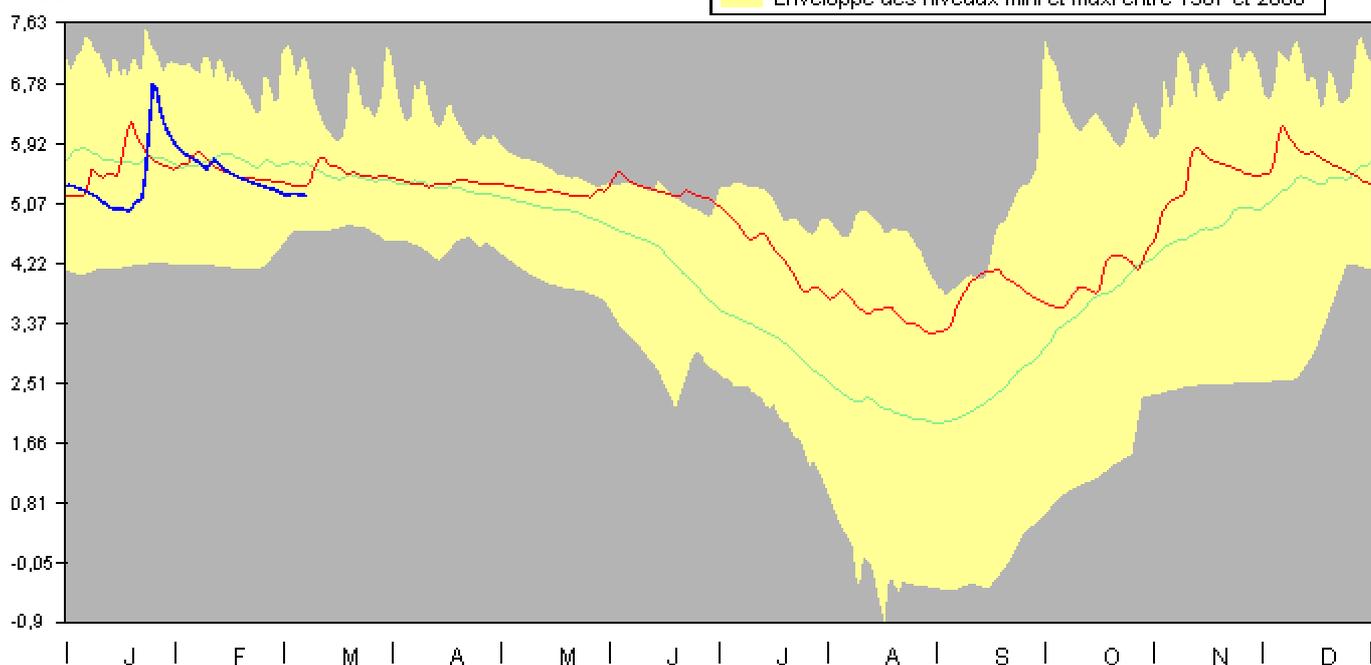
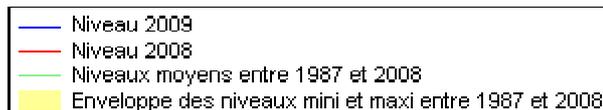
Niveau en
côte NGF



OULMES

nappe du Dogger

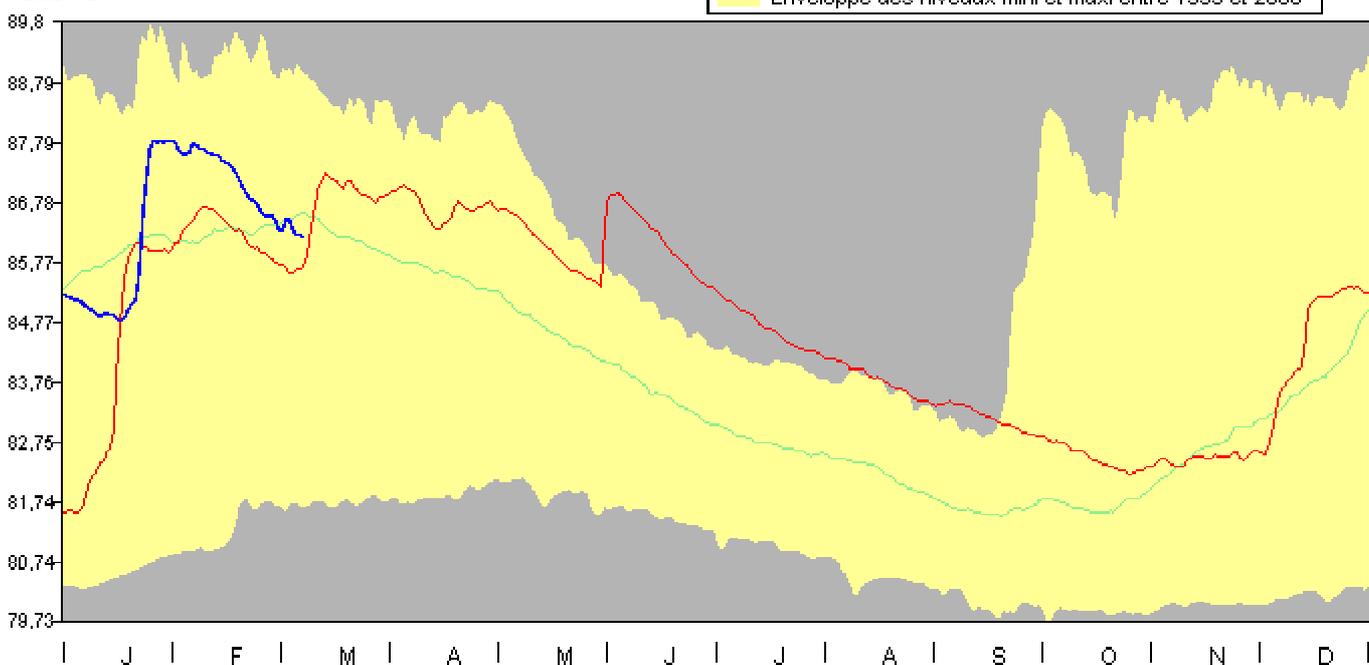
Niveau en
côte NGF



La ROCHE-SUR-YON

nappe de socle

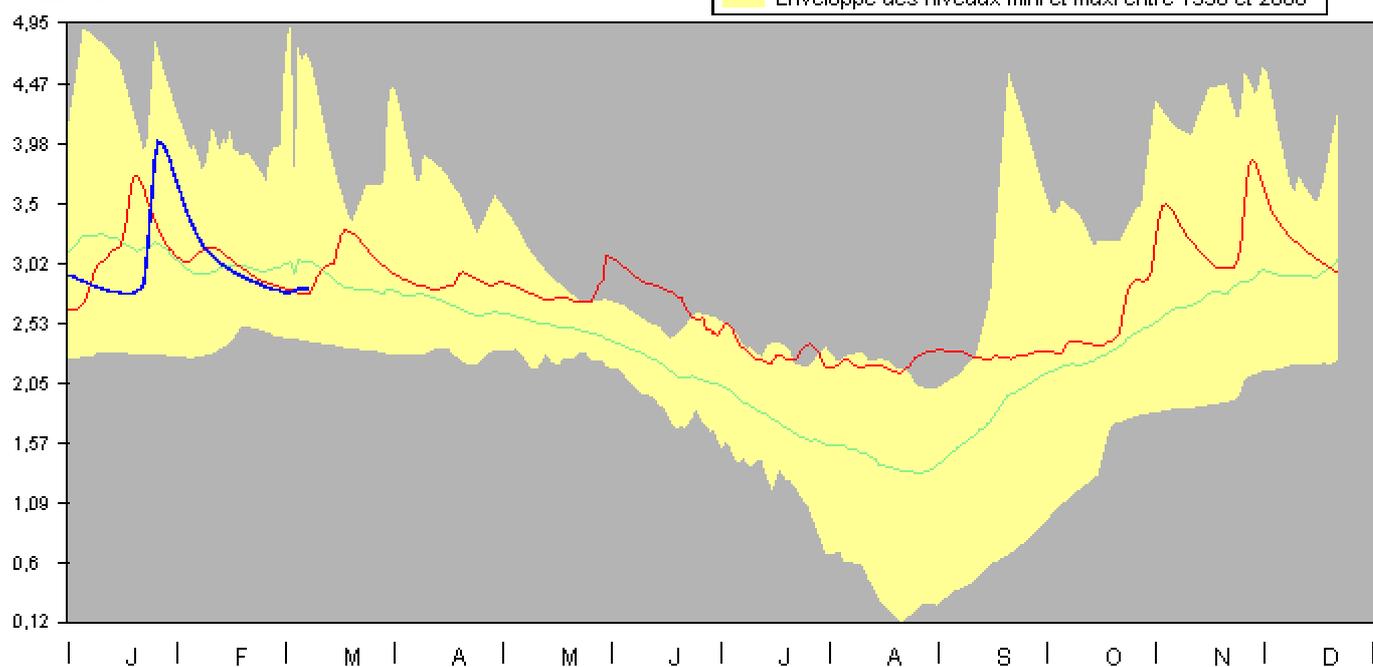
Niveau en
côte NGF

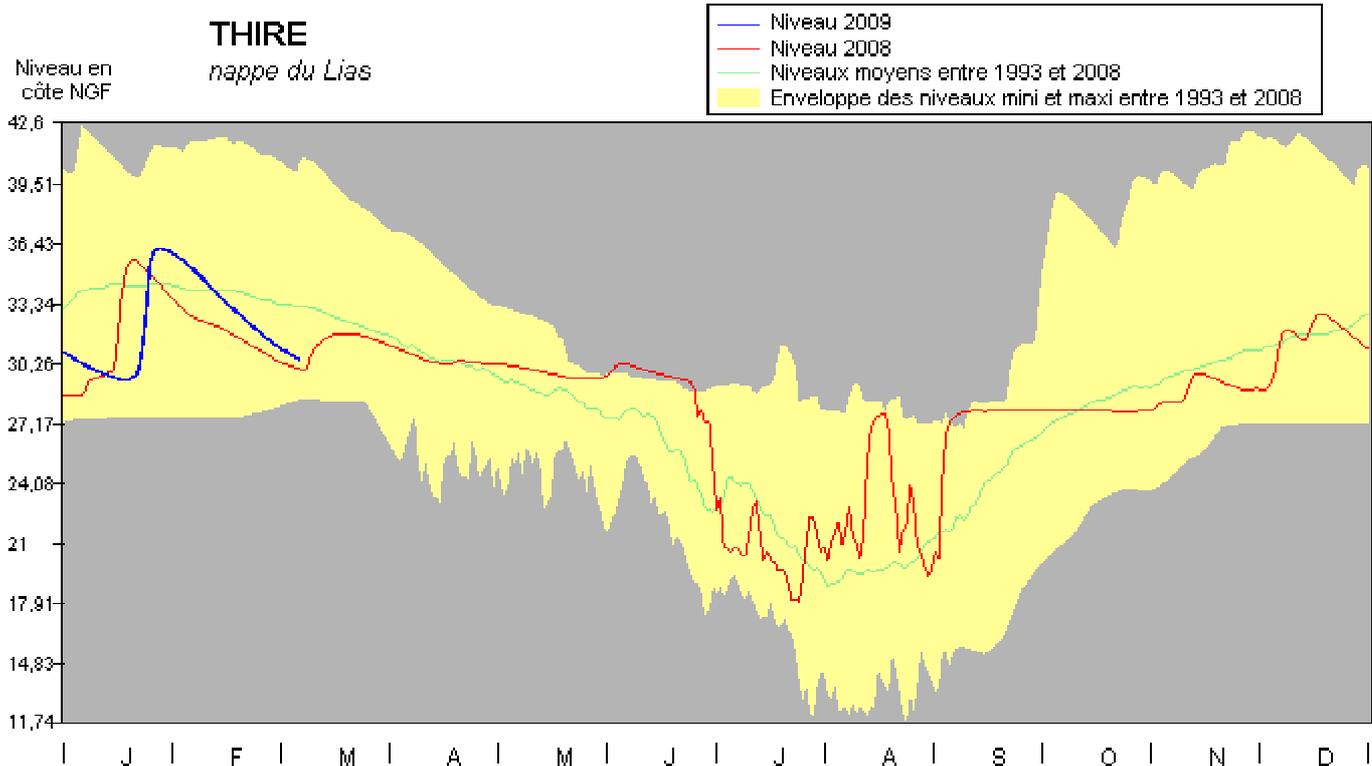


BENET

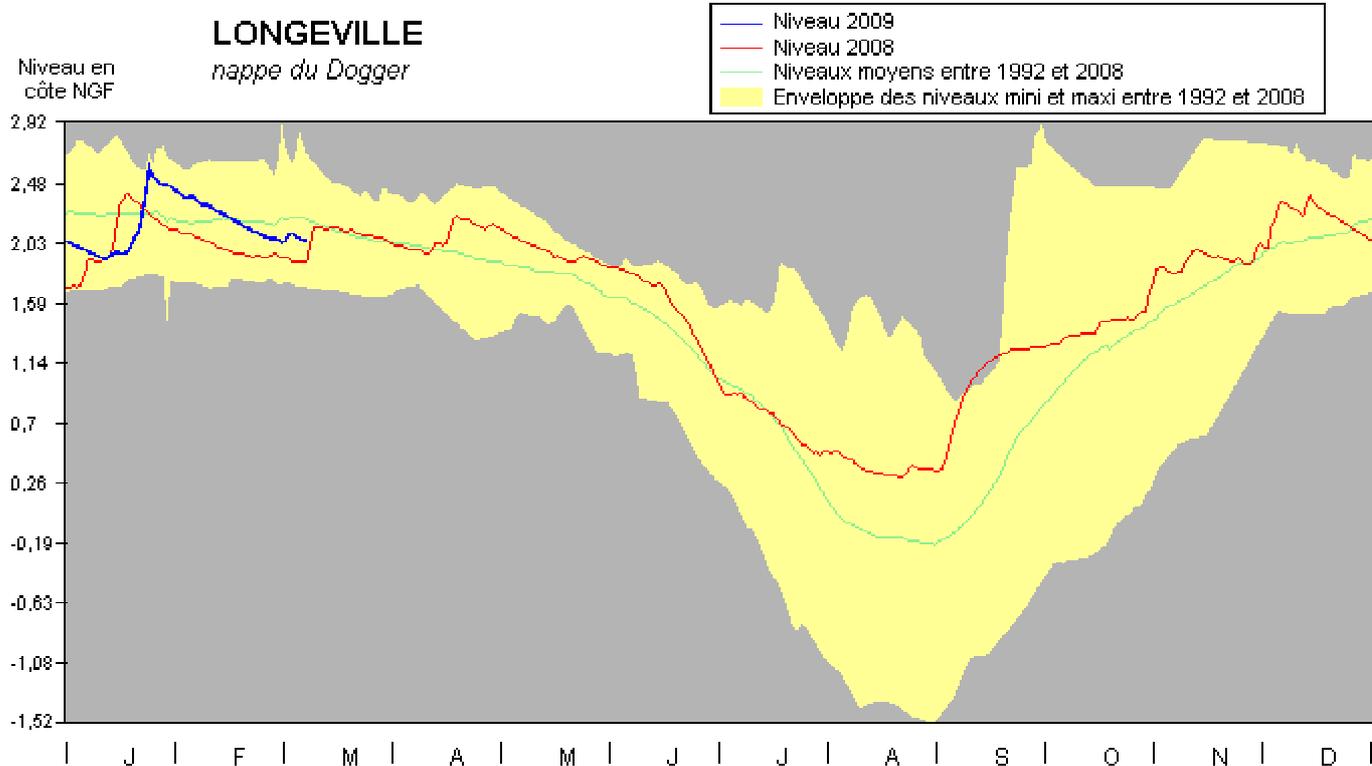
nappe du Dogger

Niveau en
côte NGF





Attention : Point de mesure à proximité immédiate d'un prélèvement.



4. Niveau des retenues

4.1 Les retenues de Vendée

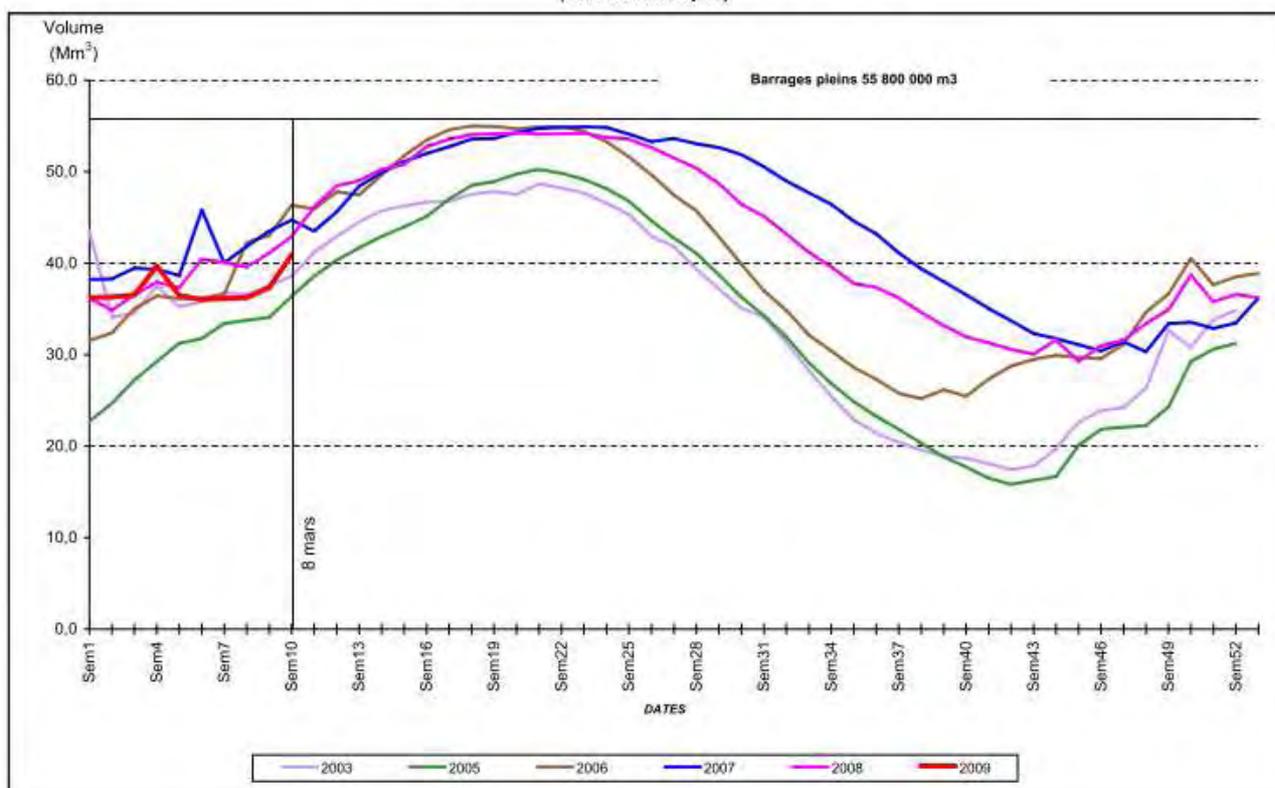
Source : Conseil général de Vendée
(<http://observatoire-eau.vendee.fr/bulletin/default.asp>)

Voir aussi : Vendée-eau (<http://www.vendee-eau.fr>)

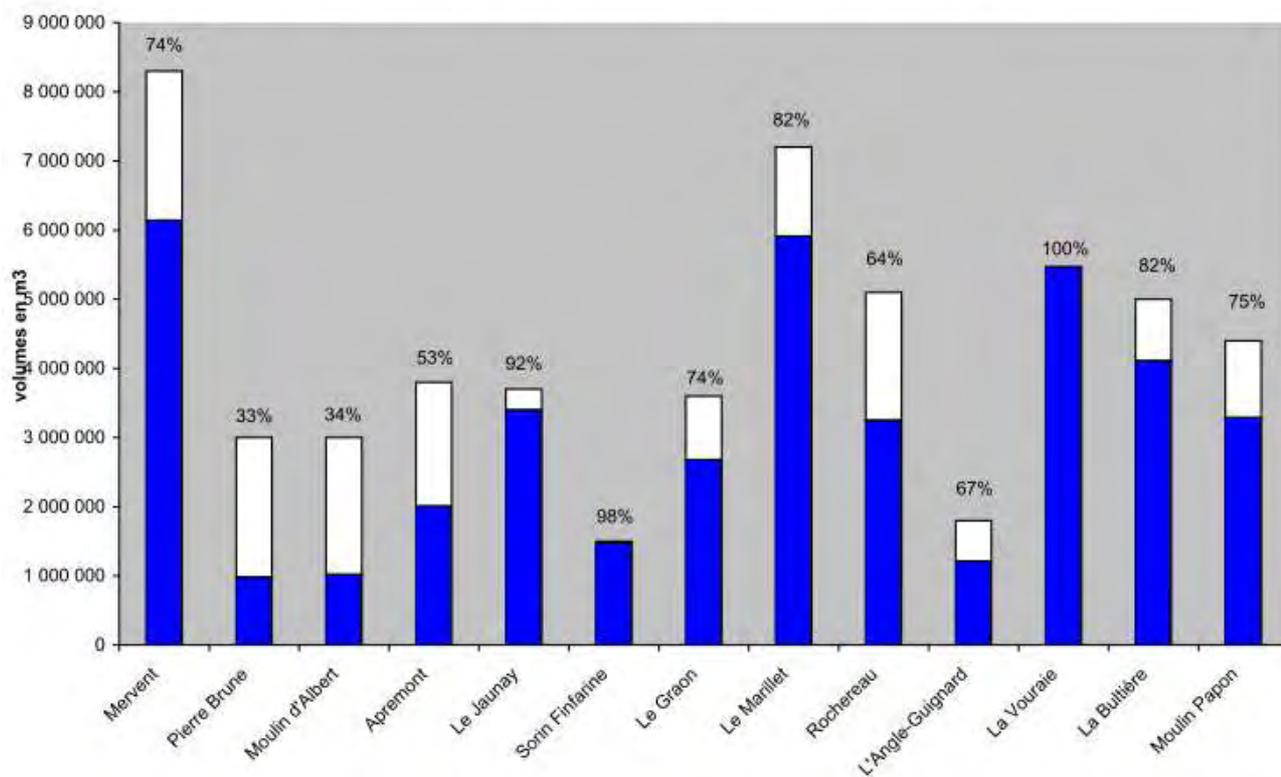


Avec les pluies importantes enregistrées ces derniers jours, le niveau d'eau des barrages a augmenté. Au **8 mars**, le taux global de remplissage des retenues d'eau potable de la Vendée est de 73,4%.

Volumes stockés dans l'ensemble des barrages
(dont Moulin Papon)



Taux de remplissage des barrages au 8 mars 2009 : 73,4 %



Observatoire Départemental de l'Eau d'après Vendée Eau et gestionnaires de barrages

4.2 Les retenues du Maine et Loire

Communauté d'Agglomération du Choletais

Mise à jour : 10/03/2009



Bilan de la ressource en eau de la Communauté d'Agglomération du Choletais

Bilan au : 10-mars-09

Volume disponible : 16,49 Mm3

Capacité totale des lacs : 17,80 millions m3 (Ribou : 3,20 millions de m3 et Verdon : 14,60 millions de m3)

ÉVOLUTION DES NIVEAUX

Date	RIBOU				VERDON				RIBOU + VERDON
	Taux de remplissage	Cote / surverse	Variation cote / sem. précédente	Variation volume / sem. précédente	Taux de remplissage	Cote / surverse	Variation cote / sem. précédente	Variation volume / sem. précédente	Taux de remplissage
10-févr-09	75%	-1,02 m	-0,13 m	-101 538 m3	96%	-0,30 m	0,25 m	528 540 m3	92%
17-févr-09	74%	-1,05 m	-0,03 m	-20 308 m3	98%	-0,18 m	0,12 m	257 472 m3	93%
24-févr-09	77%	-0,91 m	0,14 m	105 846 m3	95%	-0,34 m	-0,16 m	-343 296 m3	92%
03-mars-09	81%	-0,77 m	0,14 m	112 000 m3	94%	-0,42 m	-0,08 m	-171 648 m3	92%
10-mars-09	86%	-0,56 m	0,21 m	168 000 m3	94%	-0,42 m	0,00 m	0 m3	93%

ÉTIAGE

VANNAGE : 1 000 L/s + SURVERSE : 0 L/s

Soutien d'étiage réglementaire selon règlement d'eau (arrêté D3-2008 n°465) : 200 L/s

Soutien d'étiage à la Moine en sortie de Ribou : 1,00 m3/s

Direction de l'Environnement

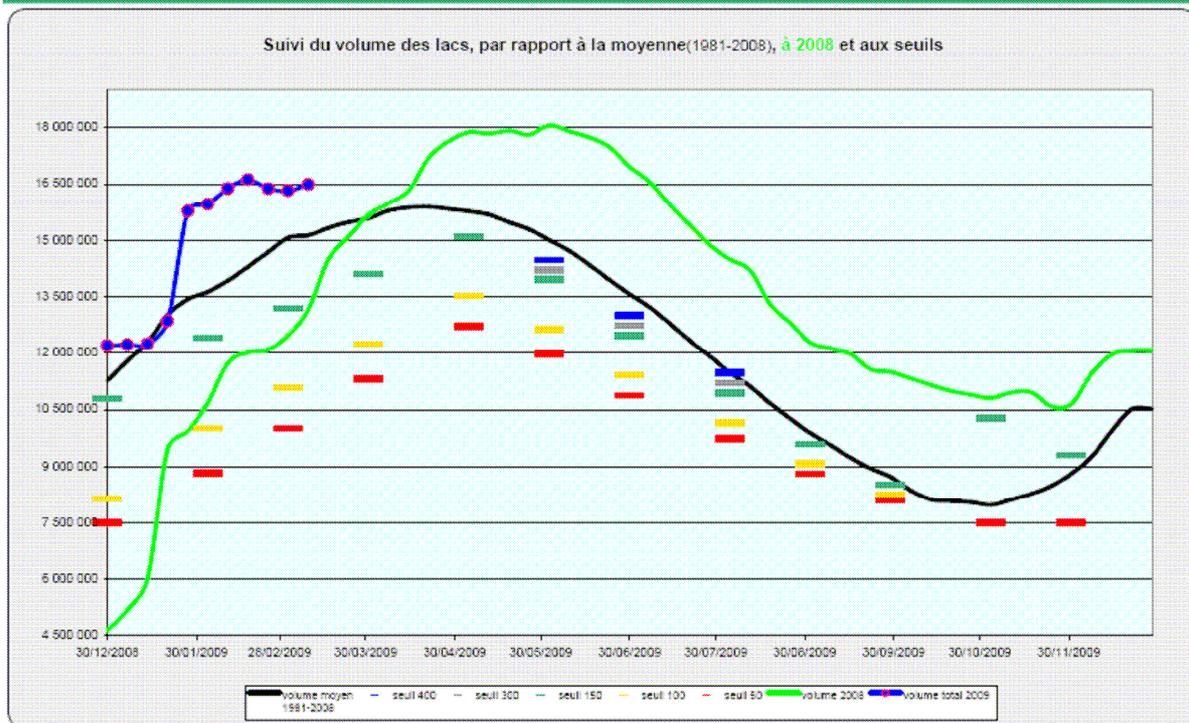
Service Espaces Naturels - Captages

SG

Communauté d'Agglomération du Choletais

Mise à jour : 10/03/2009

GRAPHIQUE DE SYNTHÈSE



Direction de l'Environnement

Service Espaces Naturels - Captages

SG

5. Situation hydrobiologique



Dossier suivi par Pierre-Marie BIDAL 06/03/09

Adresse ONEMA – 85 rue de Rennes – 35510 CESSON SEVIGNE

Tél. : 02 23 45 06 12

Mél. : pierre-marie.bidal@onema.fr

Période : janvier février 2009

REGION Pays de Loire

I. Informations sur les usages :

I.1. Réseau d'observation de crise des assecs :

Pas de campagne ROCA initiée en 2009 sur l'ensemble de la région.

I.2. Prélèvement d'eau à des fins agricoles, industrielles, de loisir, d'AEP, ou d'approvisionnement de plan d'eau :

Pas d'influence en la saison et en raison des régimes forts.

I.3. Pollutions ponctuelles ou diffuses :

4 pollutions signalées en Mayenne, sans mortalité de poissons :

- 21/23 janvier : fuel en Mayenne à Château- Gontier

- 30 janvier : eaux usées de station de lavage dans le ruisseau du Haut Gouët à Saint-Berthevin

- 13 février : effluents organiques dans le pluvial, puis dans le Vicoin à Saint-Berthevin

- 23 février : jus d'ensilage vers le ruisseau de la Sicorie à Saint-Germain-de-Guillaume.

En Loire Atlantique, une pollution de la Loire par des hydrocarbures issus de zones industrielles est rapportée.

Quelques pollutions non significatives et très diluées sont signalées dans la Sarthe.

II. Ecosystèmes aquatiques

II.1. Hydrologie

II.1.1. Niveaux observés (l'attention est principalement portée sur les petits cours d'eau pour lesquels les mesures hydrologiques sont déficitaires)

44 Niveaux de plein bord, et débordements fin janvier sur les bassins Brivet, Don, Chère ; décrue générale très rapide en février.

49 Niveaux moyens, en baisse générale à la fin de la période.

53 Niveaux moyens, en augmentation en janvier, en diminution en février.

72 Débordements pour l'ensemble des bassins en janvier et baisse régulière en février.

85 Niveaux de plein bord et débordements avec pic à la fin janvier et important lessivage des substrats, diminution des débits régulière en février.

II.2. Habitats

II.2.1 Conséquences remarquables des conditions hydrologiques sur les habitats aquatiques :

a) **Ripisylve** : (*état de la ripisylve si existante*)
RAS

b) **Berges** (*sapement, effondrement...*), **sous berges et/ou chevelus racinaires** (*exondés...*)
RAS

c) **Substrat** : (*phénomènes de colmatage, d'accumulation de matière organique, de décapage, de forte érosion du lit, de formation d'embâcles...*)
Fort décapage en janvier pour 85, 72 et bassins du nord 44.

d) **Turbidités** :
Très fortes en janvier en 85, et sur le cours d'eau Mayenne, sujet à des variations de débit de grande amplitude.
Retour à des eaux moins chargées sur l'ensemble des bassins à la fin du mois de février.

e) **Zones humides et connexion aux annexes hydrauliques** :
Connexion satisfaisante en 49, 53 et 72.
En Vendée, la bonne situation de janvier n'a pas perduré en février en quasi absence de précipitations. Le ressuyage des cours d'eau a été très rapide.
Même phénomène en Loire Atlantique, à l'exception des zones de marais connexes, dont la gestion en eau est artificielle (Grée, Méron de Goulaine, Brière et Grand Lieu).

II.2.2. Remarques et précisions éventuelles (préciser notamment les phénomènes de crues morphogènes lorsqu'ils apparaissent) :

RAS

II.3. Biocénoses

II.3.1. Espèces autochtones

a) **Ichtyofaune** :

Pour les raisons invoquées précédemment (connexions), la reproduction du brochet s'avère aléatoire en 44 et 85 et favorable dans les autres départements.

En 44, l'essentiel des prélèvements d'anguilles d'avalaison se sont effectuées au cours des semaines 5 et 6. D'importantes captures de lamproie marine sont signalées en janvier

En 49, les géniteurs de lamproie fluviatile n'ont pas encore rejoint le site de frayères de la Baire de Vidange (Bras de Sarthe). Les observations saumon/truite de mer n'ont pas été possibles sur l'axe Loire

b) Amphibiens :

Les frais semblent peu abondants (53), ou en retard (72)

c) Faune invertébré

RAS

d) Autre faune (avifaune et mammifères aquatiques) :

RAS

e) Végétation aquatique (héliphyte, hydrophyte et algues) :

Les milieux conuinés de marais, en Vendée sont (déjà ?) colonisés en abondance par des lentilles d'eau (Asolla et Lemna minor) ainsi que par des algues filamenteuses (Spirogyres).

II.3.2. Espèces allochtones

RAS

GLOSSAIRE

HYDRAULICITE MENSUELLE:

L'hydraulicité mensuelle est le rapport entre le débit moyen mensuel pour un mois considéré et la moyenne interannuelle de ce même mois, calculé sur la période de données disponibles.

Ex. : l'hydraulicité du mois de janvier 2007 pour l'Erdre à la station de Nort-sur-Erdre est le rapport entre le débit moyen mensuel pour janvier 2007 et la moyenne interannuelle des mois de janvier calculée depuis la mise en service de la station, soit 1967.

Déficit – excédent :

Il s'agit de la différence entre l'hydraulicité mensuelle et 1 (une hydraulicité mensuelle égale à 1 signifie que le débit mensuel de ce mois est égal à la moyenne des débits mensuels de ce mois sur la période de mesure) ; 40% de déficit signifie une hydraulicité mensuelle égale à 0,6, tandis que 40% d'excédent signifie une hydraulicité mensuelle de 1,4.

Débit de base

Le débit de base est l'écoulement le moins influencé par la pluviométrie (écoulement dû à la nappe).

VCN3 :

Le VCN3 est le débit minimal ("moyen") calculé sur 3 jours consécutifs.

Déterminer le VCN3 sur une période déterminée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier de l'année 2007) consiste à calculer les moyennes glissantes des débits sur 3 jours consécutifs et de ne retenir que la plus petite valeur.

En prenant pour chaque année disponible, la valeur du VCN3 calculée sur une période donnée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier), il est possible de déterminer à l'aide d'un ajustement statistique (Loi de Galton) la période de retour d'un VCN3 d'une année donnée.

Le VCN3 donne une indication sur les débits de base.